

Département des Hautes Alpes  
Arrondissement de GAP

Mairie de MONTGARDIN  
05230

Téléphone et Fax 04 92 50 37 81

## PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 OCTOBRE 2008

*Présents:* BERTRAND Martine, ESCALLIER Francis, FAURE Joseph, HUBLUO Alain, MAMO Roger, REYNAUD Laurent, RICHARD Sylvie, SIMON Jacqueline, GLEIZE Claude Nicolas.

*Absents :* MULLER Roland( procuration à BERTRAND Martine), ROULET André (procuration à MAMO Roger).

### SOMMAIRE

<b>DÉCISIONS</b>	<b>2</b>
1. Approbation PV précédent.	2
2. Budget: Décision modificative. Budget Dmo 081021	2
3. Entretien des abords du lotissement Saruchet 1.	2
4. Cession de bois.	2
5. Forêt : aire d'accueil.	3
<b>INFORMATIONS</b>	<b>3</b>
6. Cimetière.	3
7. Cérémonies du 11 novembre.	3
8. Sécurité routière.	3
9. Site web de la commune.	4
10. Association Solidarité Défense.	4
11. Avis de manoeuvres militaires exercice chamois 2000	5
12. Concert de musique en l'église Montgardin.	5
13. Marquage de la voirie rue du chapeau de Napoléon.	5
14. École.	5
15. Syndicat routier de Charges.	5

## DÉCISIONS

### 1. APPROBATION PV PRÉCÉDENT.

Le procès-verbal du conseil municipal du 30 septembre 2008, n'appelant aucune observation, est adopté à l'unanimité.

### 2. BUDGET: DÉCISION MODIFICATIVE. BUDGET DMO 081021

Sur proposition du maire le Conseil municipal autorise les virements de crédit ci-après.

Crédits à ouvrir				
Chapitre	Compte	Opération	Nature	Montant
21	2138	000	Autres constructions (acquisition maison Seymat)	93 000
21	2157	000	Matériels et outils de voirie (acquisition du chasse-neige)	4 000
Crédits à réduire				
23	2315	0601		97 000

### 3. ENTRETIEN DES ABORDS DU LOTISSEMENT SARUCHET 1.

Les branches des platanes ont été coupées par l'ouvrier communal.

M. Joseph FAURE signale qu'il aura à sa disposition la semaine prochaine deux ou trois ouvriers de l'association LRS, dans le cadre du contrat avec la CCVA. Aussi propose-t-il d'élaguer les arbres situés sur le trottoir en bordure des propriétés du lotissement Saruchet 1.

La question se pose de savoir si ces arbres sont sur le domaine privé ou communal. Le maire propose qu'une semaine avant que soit déclenchée cette opération d'élagage, les propriétaires concernés soient informés de cette intention par le dépôt d'une lettre circulaire dans leurs boîtes aux lettres. En cas d'objection par ces propriétaires ils devront en informer immédiatement le secrétariat de mairie.

### 4. CESSION DE BOIS.

Une dizaine de demandeurs s'étaient inscrits auprès du secrétariat de mairie pour bénéficier d'une attribution de bois issus de la forêt communale.

Selon les indications du technicien de l'ONF, cette liste n'est pas extensible. Les lots seront d'environ trois stères. Le prix de la cession sera de 15 € par lot. Les intéressés seront convoqués par l'agent territorial via le secrétariat de mairie.

## **5. FORÊT : AIRE D'ACCUEIL.**

Les membres de la commission agricole sont invités à visiter sur le terrain avec le responsable de l'ONF, le mardi 28 octobre à 10 h 30, le site choisi pour l'établissement d'une aire d'accueil.

## **INFORMATIONS**

## **6. CIMETIÈRE.**

La secrétaire de mairie est chargée de recenser les tombes abandonnées. À la suite de cette opération, le maire adressera un courrier pour avertir les familles concernées de la reprise par la commune des concessions abandonnées.

## **7. CÉRÉMONIES DU 11 NOVEMBRE.**

La cérémonie aura lieu le 11 novembre à 11 heures. La présence d'un piquet d'honneur du quatrième chasseur a été sollicitée par courrier du 30 septembre 2008. Ce piquet d'honneur ne sera pas possible mais la présence de plusieurs officiers sera effective.

La Batterie Fanfare du Piolit a fait connaître sa participation.

Valérie s'occupera de commander des fleurs au fleuriste de Chorges.

Joseph et Valérie se chargent de préparer le vin d'honneur.

## **8. SÉCURITÉ ROUTIÈRE.**

Dans le cadre de la semaine de la sécurité routière, répondant à l'appel du maire, une très forte délégation du conseil municipal et des parents s'est regroupée le mardi 14 octobre 2008 à 17h30 à l'arrêt du bus Saruchet. Le commandant de l'escadron départemental de sécurité routière des Hautes-Alpes accompagné de son adjoint et de deux gendarmes motocyclistes ont participé à ce rassemblement. Le Dauphiné Libéré a couvert cet événement.

À cette occasion, les élus et les parents d'élèves ont confirmé leur inquiétude quant à la sécurité des enfants devant traverser la RN94 à une heure de trafic intense. L'écho médiatique visé par cette action permettra, nous l'espérons, de renforcer la demande du maire, qui sera renouvelée en cette circonstance, pour obtenir une limitation de vitesse à 70 km heure sur ce secteur de la RN94.

Toujours dans le cadre de cette semaine de la sécurité routière, le maire a distribué à l'école des documents permettant l'information et la sensibilisation des enfants. Des chasubles de sécurité ont également été distribuées aux élèves de l'école.

Par ailleurs, le 21 octobre 2008 à 17 heures, le Président du Conseil Général, accompagné du directeur des services technique et du chef de service transport, a rencontré le

mairie et une délégation du Conseil municipal et des parents pour rechercher une solution au problème de la dangerosité de la traversée de la RN par les enfants revenant des établissements de Gap.

La solution retenue est de supprimer la descente à l'arrêt de Saruchet, dans le sens Gap-Chorges, de poursuivre jusqu'à Chorges et de déposer les enfants de Montgardin au retour du car vers Gap. Cette disposition rallongera d'environ ¼ h le temps de trajet des enfants

Afin de faciliter l'organisation de ce dispositif, les familles seront invitées à faire connaître au secrétariat de mairie les horaires habituels de leurs enfants pour tous les jours de la semaine.

Les enfants résidant au chef lieu et au-delà continueront à descendre à l'arrêt situé en face de l'école.

## **9. SITE WEB DE LA COMMUNE.**

La communauté de communes, sur proposition du maire vice-président chargé de la communication, a offert à chaque commune la possibilité d'ouvrir un site Web en partage avec celui de la CCVA.

L'adresse de notre site est donc la suivante : <http://montgardin.valleedelavance.com>

Vous pourrez y trouver

- une page d'accueil décrivant les principales caractéristiques de la commune ;
- la composition du conseil municipal ;
- les comptes-rendus du conseil municipal ;
- la composition des commissions communales avec leurs attributions ;
- les démarches administratives : avec la possibilité de transmettre directement à la mairie certaine demande administrative ;
- la liste des associations sur la commune ;
- le Miroir de Montgardin.

## **10. ASSOCIATION SOLIDARITÉ DÉFENSE.**

Cette année encore l'association *Solidarité Défense* créée en 1994 à l'instigation des plus hautes autorités militaires et civiles du ministère de la Défense, reconduit l'opération « Dessins de Noël ».

Le maire et Monsieur Roland MULLER, correspondant défense de la commune, ont proposé au directeur de l'école de faire participer les élèves à la réalisation de dessins qui seront envoyés pour Noël aux militaires du 4e Chasseur qui seront alors en opérations extérieures.

Cette proposition a été accueillie favorablement et nos enfants montreront ainsi « aux soldats en service, loin de chez eux à cette époque des fêtes qu'ils ne sont pas oubliés. ».

## 11. AVIS DE MANOEUVRES MILITAIRES EXERCICE CHAMOIS 2000

Dans le cadre de la préparation opérationnelle de ses unités, la 27e Brigade d'Infanterie de montagne effectuera un grand exercice d'entraînement dans notre région du 24 novembre au 12 décembre 2008.

## 12. CONCERT DE MUSIQUE EN L'ÉGLISE MONTGARDIN.

Le samedi 18 octobre 2008 un concert de musique sur le thème « une vision classique de la musique latino américaine » a été donné en l'église de Montgardin sur l'organisation de l'association Anim' Avance.

Le groupe Ida y Vuelta composé de quatre musiciens, dirigés par Monsieur José Luis NARVAEZ professeur de guitare à l'école de musique de Tallard, a régalié de sa virtuosité un public nombreux remplissant totalement l'église de Montgardin.

## 13. MARQUAGE DE LA VOIRIE RUE DU CHAPEAU DE NAPOLÉON.

Le marquage de l'axe de la route améliore la sécurité. Remerciement à Messieurs FAURE Joseph et DAUNY Grégoire.

## 14. ÉCOLE.

Le maire rend compte du dernier conseil d'école.

La fête de Noël aura lieu le 19 décembre 2008 à partir de 18 h.

Le conseil municipal décide d'offrir à cette occasion aux élèves de l'école un sachet de pâtisserie.

## 15. SYNDICAT ROUTIER DE CHORGES.

Monsieur ESCALLIER Francis rend compte de la réunion du SIR.

L'Ordre du Jour étant épuisé et plus aucune question diverse n'étant posée la séance est levée à 23 heures.

Le Maire  
MAMO Roger

